

APF France handicap face à la crise sanitaire



La crise du COVID19 a induit de multiples enjeux pour les personnes en situation de handicap et leur famille : continuité de l'accompagnement social et médico-social, des soins, de l'aide à domicile, prévention contre un isolement accru et prolongé, accès, maintien et renouvellement des prestations sociales (AAH,PCH...), accès aux aides techniques et matériels nécessaires à leur santé et leur autonomie. Dans ce contexte, APF France handicap a déployé des mesures exceptionnelles mobilisant l'ensemble de ses acteurs sur de nombreux champs d'intervention.

L'association a très tôt alerté les pouvoirs publics sur les situations critiques découlant des premières mesures d'urgence. Elle a ensuite, tout au long de la crise, assuré une remontée régulière d'information et travaillé avec ses tutelles pour adapter les consignes afin de limiter autant que possible les effets dramatiques du confinement et des ruptures de droits et/ou de soins pour les personnes en situation de handicap et leurs proches.

Ebranlés dans leur quotidien et leurs pratiques professionnelles, les acteurs de l'association ont fait preuve d'une capacité d'adaptation exceptionnelle. L'association, forte des évolutions engagées avant la crise, a pu mettre en place très rapidement une coordination renforcée et une coopération transversale inédite : établissements et services sociaux, médico-sociaux et sanitaires, délégations et entreprises adaptées ont dialogué avec une intensité nouvelle pour trouver des solutions aux défis imposés par la gestion de la crise.

APF France handicap a déployé son action sur tout le territoire dans une dynamique partenariale avec d'autres associations et des partenaires publics ou privés.

Grâce à cette mobilisation de chacune et chacun, l'impact de l'épidémie a été limité au sein des structures de l'association et le lien maintenu avec un grand nombre de personnes.

Tout cela n'aurait pas été possible sans la solidarité, le courage et l'agilité dont ont fait preuve les femmes et les hommes d'APF France handicap. Ils incarnent de façon exemplaire les valeurs de l'association.

Une nouvelle fois, nous tenions à les remercier chaleureusement et à saluer leur engagement.

Dans ce supplément nous vous invitons à découvrir un aperçu, en images et en chiffres clefs, des initiatives menées en 2020.

Pascale Ribes
Présidente



Prosper Teboul
Directeur général





Plaidoyer

En première ligne pour défendre les droits

APF France handicap s'est fortement mobilisée auprès des pouvoirs publics (Ministère de la Santé, Secrétariat d'État chargés des Personnes handicapées, Haute Autorité de Santé, etc.) tout au long de la crise.

Elle a émis des alertes, seule ou au sein de collectifs, pour prévenir toutes formes de discriminations : tri des patients, absence de disposition dérogatoire pour les proches des malades ayant l'obligation de se rendre sur leur lieu de travail,...

Elle a demandé la mise en place de mesures de soutien pour les conjoints des personnes en situation de handicap et les aidants familiaux, et de dispositifs spécifiques en direction des personnes vulnérables, à la rue notamment.

Ainsi, en avril 2020, aux premiers jours de la crise, elle a signé une tribune publiée dans le Journal du Dimanche alertant le sort des personnes handicapées, "oubliées de la pandémie".

Par le biais de contact étroits et réguliers avec le secrétariat d'état chargée des personnes handicapés, APF France handicap a contribué activement à l'assouplissement du cadre réglementaire applicable aux établissements et services médico-sociaux.

Durant toute cette période, l'association a également assuré une veille et un décryptage des informations concernant l'épidémie et les mesures de prévention. Elle a rassemblé un grand nombre de ressources pour accompagner les personnes en situation de handicap et leurs proches sur une page dédiée au Covid sur son site internet.

Quant à faireface.fr, le site d'actualité édité par l'association, il a proposé plus de 80 articles sur ce sujet.

Parallèlement, l'association a choisi de sensibiliser l'opinion publique par le biais de "Maintenant vous savez", une campagne TV, digitale et print.

Enfin, APF France handicap a également souhaité contribuer à la réflexion sur le monde d'après en d'après en proposant 50 propositions pour une société plus juste.

L'alerte de 48 associations sur le sort des personnes handicapées, "oubliées de la pandémie" de coronavirus

19/04/2020, le 4 avril 2020

Le Journal du Dimanche

Par Collectif Handicaps

Le Collectif Handicaps, regroupant 48 associations, dénonce la situation des personnes handicapées, discriminées dans la gestion de l'épidémie. Les soins à domicile s'arrêtent, les cas graves se multiplient et certaines personnes se voient refuser l'admission dans les hôpitaux, contraintes de rester dans des établissements médico-sociaux.



L'alerte de 48 associations sur le sort des personnes handicapées, "oubliées de la pandémie" de coronavirus (APF)

APF France handicap

CORONAVIRUS : DISPOSITIFS ET INFORMATIONS

Nez vous trouver une **offre certifiée** lors de votre achat de matériel de protection personnelle, contactez votre fournisseur et vérifiez qu'il dispose d'un certificat de conformité CE et d'un certificat de conformité CE. Les produits doivent être conformes aux normes CE et être conformes aux normes CE.

Face à cette situation, de nombreuses personnes en situation de handicap. Mais nous sommes et nos associations travaillent ensemble pour vous aider à trouver des solutions. Elles ont mis à jour régulièrement.

Vous y trouverez également des conseils et recommandations. Elles ont mis à jour régulièrement.

Il y a un lien vers le site de l'association.

S'informer

L'association mobilisée

Demain, une société plus juste, apaisée et durable fondée sur les droits humains

Contribution d'APF France handicap à la réflexion sur le "monde d'après"



Les établissements

et les services se sont pleinement investis auprès des personnes accompagnées

"Protéger sans isoler", tel a été le mot d'ordre des professionnels des 441 établissements et services médico-sociaux de l'association durant cette crise sanitaire.

Faisant preuve d'une volonté et d'un investissement constants, l'ensemble des équipes s'est engagé pour maintenir la qualité de l'accompagnement des personnes et le lien entre elles et leur famille.

Les structures ont ainsi pu proposer des services délocalisés, réorganisés et adaptés au contexte : mutualisation d'équipes, ouverture de places d'internat, Institut d'Education Motrice (IEM) hors les murs, télé-rééducation, etc.

Soucieux de garantir un accompagnement adapté, le Conseil National des Usagers d'APF France handicap s'est organisé pour permettre aux usagers de s'exprimer durant cette période. Ainsi, les présidents des Conseils de la Vie Sociale (CVS) se sont largement impliqués et ont fait part de leurs questionnements, problématiques et ressentis pendant et après le confinement.

Enfin, afin d'assurer la compréhension par tous des consignes sanitaires, des gestes barrières, des mesures de confinement et de déconfinement, le groupe PULSE (Participation Usagers Loi Structures Etablissements) s'est chargé d'adapter les documents officiels afin d'en proposer une lecture en FALC ou en pictogrammes.

68

prises à jour de la procédure générale "Faire face à l'épidémie Covid-19"

36

prises à jour de la foire aux questions "soins"

1 fois par jour

WE et jours fériés inclus : cellule nationale (période du premier confinement jusqu'à l'été)

2 fois par semaine

coordination entre le siège national et les directions régionales (premier confinement)

1 fois par semaine

Consultation d'APF France handicap, aux côtés d'autres institutions, par le Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées pour piloter de concert la crise dans le secteur du handicap





Sophie Cluzel à l'EA de Noisy en septembre 2020

Près de **2 millions** de masques fabriqués dans le cadre du projet "Résilience"

2 millions de masques transparents fabriqués)

10 000 visières conçues

270 personnes dont 80 % en situation de handicap pour produire des masques transparents

APF Entreprises

s'est pleinement engagé pour produire des équipements de protection

APF Entreprises, le réseau du secteur adapté et protégé d'APF France handicap, est resté mobilisé pour les activités essentielles au bon fonctionnement des services de l'État et de l'économie, dont certaines étaient indispensables : les prestations de services externalisées essentielles, la blanchisserie au service des professionnels de santé, le transport de personnes dépendantes ou des professionnels de santé, le conditionnement et la logistique, la maintenance et le contrôle de matériel médical.

L'association s'est ensuite engagée dans une nouvelle forme de mobilisation en intégrant le projet "Résilience", une initiative du Haut-commissariat à l'Inclusion dans l'emploi et à l'Engagement des entreprises afin de confectionner et de conditionner des masques homologués à destination des services publics et du secteur médico-social.

Fidèle à son ADN agile et engagé, le réseau APF Entreprises a par la suite mobilisé ses ressources afin de produire divers équipements de protection individuels tels que des visières de protection, une initiative lancée par l'ESAT de Montpellier. Le processus de conception du produit a été réalisé en partenariat avec Labsud, le FabLab de Montpellier et en étroite collaboration avec le CHU de Montpellier qui a validé techniquement le produit. Elle a par ailleurs contribué à la conception, au prototypage et à la mise en production d'un masque transparent.



Les délégations

ont maintenu le lien avec les adhérents et les sympathisants de l'association et ont fait rayonner l'entraide et la solidarité

Dès l'annonce du confinement, APF France handicap s'est immédiatement mise en ordre de marche avec un double objectif : garder le lien avec tous les adhérents et sympathisants de l'association et faire vivre l'entraide et la solidarité.

“La première semaine, les coups de fil duraient 10 ou 15 minutes, dès la troisième semaine c'était plus souvent 30 ou 35 minutes !”

Toutes les délégations se sont ainsi mobilisées autour de 5 enjeux :

- **Etre en lien avec les adhérents, les écouter, identifier leurs besoins ;**
- **Apporter des réponses en proximité ;**
- **Proposer, autant que possible, des actions individualisées en présentiel ;**
- **Si besoin, imaginer de nouvelles réponses ;**
- **Mobiliser largement tant en interne qu'en externe.**

Concrètement, les délégations ont mis en place des initiatives pour rompre l'isolement et garder le lien ; des actions solidaires de proximité (courses, distribution de masques) ; des animations à distance ; elles ont répondu à des problématiques individuelles d'accès aux droits ; mobiliser les acteurs autour de dynamique participative ; proposé du soutien psychologique. Mais dans cette période trouble, APF France handicap n'a pas agi seule. Elle a construit des partenariats opérationnels avec des acteurs-clés de la société civile comme la Croix Rouge, Mona Lisa, les CCAS, etc.

Mécénat

Face à l'urgence, les professionnels, les adhérents élus et les bénévoles d'APF France handicap ont structuré un dispositif d'urgence de soutien aux personnes en situation de handicap. Baptisé Solid@ire, il rassemble les initiatives engagées par les délégations ainsi que les projets portés en coopération avec les services et établissements sociaux et médico-sociaux de l'association.

Ces projets ont vu le jour grâce au soutien exceptionnel de mécènes : Malakoff Humanis, la Fondation BNP Paribas et la Fondation de France.

Grâce à leur engagement auprès d'APF France handicap, des milliers de personnes en situation de handicap ont pu être accompagnées par l'association. Merci à eux !

Une mobilisation qui ne s'est pas arrêté avec le déconfinement, puisque l'association a pu compter sur le soutien de 7 mécènes afin de proposer un "été pas comme les autres" à ses adhérents.

22 000

personnes contactées

Dont 3 000

personnes contactées au moins une fois par téléphone

14 000

personnes contactées 1 à 2 fois par semaine par téléphone

2000

nouveaux contacts établis

Par plus de 1 200 acteurs

340 salariés

800 élus et bénévoles

70 jeunes en service civique

Mais aussi

2 000 personnes aidées (courses, distribution de masques)

-1 600 actions de solidarité

-1 350 réponses accès aux droits

Par plus de **550** acteurs

-220 salariés

-300 élus et bénévoles

-30 jeunes en service civique

Plus de 570K€ au total

Malakoff Humanis (400K€),
Fondation BNP Paribas (140K€),
Fondation de France (32K€)

113K€ au total

Le programme "Un été pas comme les autres" rendu possible grâce au soutien de 6 Mécènes :

Chorum Conseil, Helpevia,
Adecco Medical, Axians,
Fiducial, UEM



APF France handicap souhaite remercier très chaleureusement tous ses partenaires pour leur engagement à ses côtés, leur soutien pendant la crise sanitaire



SUPPLÉMENT COVID-19

